



CONSEIL DE GESTION / UPRAVNI ODBOR
ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE / FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35a - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381 11 369 17 62 | Fax : 00.381 11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : conseil.gestion@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aeefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du Conseil de Gestion du 12 octobre 2023

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

Huit représentants des parents d'élèves :

- M. Arnaud DAUPHIN
- M. Daniel DELIC
- Mme Morgane ESVAN
- Mme Catherine MAURAT
- M. Dalibor SAMAC
- M. Daniel SAVCIC
- Mme Tatiana TADIC
- M. Marc TRICHARD

Deux représentants de la société civile :

- M. Nebojsa MALJKOVIC
- M. Roland JANKOVIC

Un représentant du personnel de l'EFB :

- Mme Vera MISOVIC

Membres siégeant avec voix consultative :

- M Stanislas PIERRET ; Conseiller de coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France en Serbie
- M. Mehmet MEYDAN ; Consul de France en Serbie
- Mme Christine CHOURRE ; Provisoire de l'école Française de Belgrade
- Mme Murielle DUCROO ; Directrice de l'école primaire de l'école Française de Belgrade
- M. Milan MARTINOVIC ; Directeur exécutif de l'école Française de Belgrade

Début de réunion : 17H00

Voix exprimables en début de session : 11

Les membres signent l'accord de confidentialité qui sera conservé à l'école.

I. Installation du Conseil de Gestion

Six postes sont à pourvoir.

Rappel des statuts :

15.5 : Le conseil de gestion élit en son sein, le cas échéant à bulletin secret à la demande d'un de ses membres présents : un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire, un secrétaire adjoint

15.6 : Le président, le trésorier ainsi que le secrétaire doivent être de nationalité française immatriculés auprès du service consulaire de l'Ambassade de France à Belgrade.

- Se présentent au poste de président : Mme Catherine MAURAT et M. Nebojsa MALJKOVIC

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : Mme Catherine MAURAT : 6 – M. Nebojsa MALJKOVIC : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Est élue au poste de présidente du comité de gestion : Mme Catherine MAURAT

- Se présentent au poste de Vice-président : M. Nebojsa MALJKOVIC et M. Roland JANKOVIC

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : M. Nebojsa MALJKOVIC 6 - M. Roland JANKOVIC: 5

Contre : 0

Abstention : 0

Est élu au poste de Vice-président : M. Nebojsa MALJKOVIC

- Se présente au poste de trésorier un seul candidat : M. Arnaud DAUPHIN

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Est élu au poste de trésorier : M. Arnaud DAUPHIN

- Se présente au poste de trésorier adjoint : M. Marc TRICHARD

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Est élu au poste de trésorier adjoint : M. Marc TRICHARD.

- Se représente au poste de secrétaire un seul candidat : M. Dalibor SAMAC

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Est élu au poste de secrétaire M. Dalibor SAMAC.

- Se présente au poste de secrétaire adjoint, une seule candidate : Mme Morgane ESVAN

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Est élue au poste de secrétaire adjointe : Mme Morgane ESVAN.

II. Vote de l'adoption du PV du 15 septembre 2023

Les membres du Comité de Gestion sont invités à voter l'adoption du PV du CG du 15/09/2023.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 5

Décision : Le conseil de gestion valide l'adoption du procès-verbal du 15/09/2023

Départ de M. Daniel DELIC et de M. Stanislas PIERRET à 17H55.

III. Prise en charge des options par le CNED en Terminale

Madame CHOURRE fait référence à un courrier des parents d'élèves de Terminales, adressé au conseil de gestion, qui souhaitent avoir un accompagnement pédagogique et une prise en charge des options de Terminale.

Dans la mesure où plusieurs élèves font le même choix d'option et si les emplois du temps et les ressources humaines le permettent, les options sont assurées par l'école.

Le cas échéant, l'enseignement des options sont assurées par le CNED et ce à la charge des familles. La priorité est donnée aux enseignements obligatoires et en particulier aux enseignements de spécialité.

Vote : Êtes-vous pour le principe de contrat de confiance : l'EFB prendra en charge une option de Terminale au CNED. Le remboursement des frais de l'inscription au CNED sera conditionné à la participation effective et régulière aux évaluations du CNED par l'élève.

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le Conseil de gestion approuve la prise en charge par l'EFB d'une option de Terminale au CNED par élève. Le remboursement en fin d'année des frais d'inscription au CNED sera conditionné à la participation effective et régulière aux évaluations par l'élève.

IV. Prestataire du service de ménage

Le directeur exécutif, M. Milan MARTINOVIC, porte à la connaissance du CG le non respect du contrat de nettoyage par la société LAVANI, le délai des 30 jours étant toujours valide, il demande à rompre le contrat avec la société LAVANI et à refaire un appel d'offre pour 2024.

Deux autres sociétés de nettoyage avaient candidaté au moment de l'appel d'offre :

SHEIN (qui était le prestataire précédent de l'école) : moins cher (-15%)

MARERA : plus cher (+25%)

Vote : Êtes-vous d'accord pour changer de prestataire (SHEIN) et pour démarrer une nouvelle procédure d'appel d'offre pour 2024 ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : Abandon du contrat avec la société LAVANI, relancer un appel d'offre pour le prestataire de ménage et retour à un contrat avec la société SHEIN en attendant.

V. Société de sécurité

Le directeur exécutif, M. Milan MARTINOVIC , porte à la connaissance du CG la demande du directeur de la société de sécurité d'une augmentation de + 50% de la rémunération de celle-ci.

Il est bien mis en avant que la société remplit son contrat, la direction et les parents sont plus que satisfaits du service fourni. Cette demande d'augmentation de tarifs est trop importante pour l'EFB.

Le nombre de personnels est optimal au vu des conditions de sécurité imposées par l'EFB.

Vote : Êtes-vous d'accord pour lancer un appel d'offres concernant la société de sécurité ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Un appel d'offres sera lancé pour comparer les coûts et services des sociétés de sécurité.

VI. Gestion des surplus de la cantine

La représentante du personnel Mme Vera MISOVIC expose une demande du personnel qui souhaiteraient pouvoir bénéficier des surplus de la cantine au lieu de jeter et javelliser les restes.

A noter que certains personnels ont fait le choix de payer la cantine pour s'assurer d'un repas.

Vote : Êtes-vous d'accord que le personnel puisse consommer sur place, le surplus des repas de la cantine sans contrepartie financière, à partir de 13h30 ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le personnel (à l'exception des prestataires) pourra consommer sur place le surplus des repas de la cantine gratuitement à partir de 13h30.

VII. Question à mettre à l'ordre du jour au prochain CG :

La représentante du personnel Mme Vera MISOVIC explique que les ATSEM qui ont le plus d'ancienneté n'ont pas vu leur salaire revalorisé depuis 15 ans.
Une réévaluation de la grille salariale des ATSEM serait à envisager.
Le sujet sera mis à l'ordre du jour pour le prochain CG.

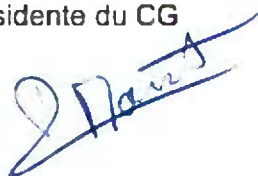
VIII. Questions des parents

Le directeur exécutif, M. Milan MARTINOVIC fait part au CG d'une requête d'un groupe de parents qui voudraient informer l'ensemble des parents d'élèves sur les activités sportives qui pourraient être pratiquées ensemble. L'initiative est positivement accueillie, il est important de créer au sein des parents un esprit d'appartenance à une communauté de l'EFB. La liste de diffusion ne peut pas être utilisée à ces fins mais l'EFB peut transmettre les informations.

Fin de la réunion : 19H00

Catherine Maurat

Présidente du CG



Dalibor Samac - Morgane Esvan

Secrétaire - Secrétaire adjointe

